

Dix ans déjà !



Depuis sa naissance en juillet 2007, quel chemin, semé d'embûches, parcouru par le SNUP !

Sur fond de réformes des règles de la représentativité, nos adhérents ont tenté d'imprimer un visage différent du syndicalisme à la CDC. Représentatif en 2010, c'est l'énergie de nos militants, notre indépendance de la direction et le travail collectif qui caractérisent notre pratique. Et cela commence à porter ses fruits.

La marque de fabrique du SNUP c'est la défense de l'Etablissement Public CDC, de ses missions d'intérêt général autour de son modèle dual. Réactifs dans leurs interventions, ses représentants placent les personnels au centre de leur action, ils sont leur priorité. Au SNUP, revendiquer de nouveaux droits est une exigence, car à force de rogner les acquis on finit par tout perdre : magasins SVD-Coop, restaurant d'entreprise, EPI...

Le SNUP agit pour développer l'emploi pérenne et stopper le travail précaire. Nous luttons pour l'harmonisation des droits et l'équilibre public/privé ou encore, comme au COSOG pour obtenir que les subventions servent aux prestations et non à la théaurisation.

2016 a vu le SNUP fortement progresser aux élections du COSOG en réalisant un score de 12,42% jamais atteint jusqu'ici. Cela constitue un véritable point d'appui pour amener la direction à être encore plus attentive à nos positions.

Offensives multiples sur la CDC et ses personnels !

2017 débute avec la parution d'un réquisitoire à charge contre l'Institution CDC et ses personnels. Ce livre sort à un moment où la CDC va être fragilisée par l'instabilité que la période des présidentielles génère. Il paraît également alors que la CDC est sous le coup d'un énième rapport de la Cour des Comptes, où les premiers attaqués sont les fonctionnaires de la Maison, dont l'indemnité de départ en retraite, quasi séculaire, serait remise en cause.

Sur ce point il semble difficile de croire que la Cour ne prenne pas en considération la spécificité de la CDC et la dualité de ses statuts. Le droit à l'égalité de traitement pour les fonctionnaires de la CDC devrait l'emporter, d'autant que les rémunérations ne relèvent pas du budget de l'Etat, mais sont versées sur les fonds propres de la CDC.

Dans ce contexte, nous sommes surpris de parution tardive du communiqué du DG dont la réplique est loin d'être à la hauteur de l'offensive. De plus, l'absence de réaction publique de la Commission de Surveillance, mise en cause fortement, nous interpelle également.

En effet, les auteurs accusent la CDC d'utiliser l'argent des épargnantes du livret A pour des actes de spéculations et de détournements au profit des énarques, cadres dirigeants, voire des agents de la CDC.

10 ANS DU SNUP



Truffés d'inexactitudes, l'ouvrage des deux journalistes du Point semblent découvrir le pantoufle, les connivences, les castes, les petits arrangements entre amis... qui malheureusement sont l'apanage du pouvoir tant dans les rangs des grands groupes privés et publics, que dans les milieux politiques qu'ils fréquentent pourtant assidûment! Certes, ils dénoncent des choix discutables, mais en enfonçant des portes ouvertes comme le scandale de Dexia, de Transdev ou la privatisation rampante de la CDC... toujours d'actualité. De fait, l'ouvrage sert la soupe à ceux qui veulent détruire la Caisse et lorgnent sur les fonds gérés.

Cerise sur le gâteau, les auteurs annoncent un salaire moyen de 5000 € à la CDC. Nous allons donc revendiquer la différence pour tous les agents de l'EP et du groupe qui ne perçoivent pas mensuellement cette somme. Et là encore, l'omission est de mise: il n'est jamais indiqué que **les personnels de la CDC sont rémunérés sur ses fonds propres et non sur le budget de l'Etat, contrairement aux agents du ministère des finances, qui bénéficient d'un régime indemnitaire comparable au nôtre ! Une précision que nous attendions de la direction générale à la presse.**

Contrairement à leur argumentaire, les besoins du pays sont grands et nous sommes fiers de voir la CDC gérer la trésorerie de la Sécurité Sociale dont aucune banque ne voudrait au tarif proposé, de voir sortir de terre le Pont de Millau, d'avoir sauvé le Théâtre des Champs Elysées, de participer à la création artistique et au Festival d'Avignon ... Sur le logement social, nous regrettons et dénonçons régulièrement les choix de la SNI sur le logement intermédiaire. Au Comité Technique, comme au CMIC, le SNUP alerte et dénonce régulièrement les dérives salariales, les abus de pouvoir ou les investissements non conformes aux missions d'intérêt général de la CDC.

Le vrai sujet est celui de l'autonomie de la CDC vis-à-vis du pouvoir politique en lieu et place de son contrôle parlementaire, mais le modèle CDC qui consiste à faire fructifier les fonds privés pour financer les politiques publiques et mobiliser des actions d'intérêt général, mérite d'être défendu et développé.

Installation du COSOG

Maintenant, au travail !

Jeudi 12 janvier 2017, l'assemblée générale nouvellement élue a mis en place l'équipe pluri syndicale qui va gérer notre Comité des œuvres sociales. Anne-Marie Maffre-Bouclet, qui a brillamment conduit la liste SNUP-CDC-FSU et amené à ce beau résultat, a eu l'honneur de présider ce premier CA. Sans surprise, Stéphane Rabuel (CFDT) va désormais présider l'instance, l'UNSA perdant sa première place.

Avec 12.42% des suffrages le SNUP progresse de 40% et nous remercions ici tous les collègues qui nous font confiance. Ainsi, le SNUP compte parmi les 4 organisations qui siègent au bureau (CFDT-UNSA-CGT-SNUP) et Vincent Carry assumera dans celui-ci les fonctions de trésorier-Adjoint. Tout cela est de bon augure pour porter haut et fort nos propositions établies durant la campagne comme l'ouverture du crédit vacances. Vous pouvez compter sur vos élus SNUP.

Titulaires : Anne-Marie Maffre-Bouclet, Vincent Carry, également trésorier-Adjoint

Conseil d'administration



Suppléants :
Jean-Claude Guérin, Agnès Arnoux-Hallouin

Consultation de l'Association COSOG CDC 2016

Nombre d'inscrits	6289
Nombre total de votes	3406
Nombre de votes blancs	89
Nombre de suffrages valablement exprimés	3317
Taux de participation	54,16

MERCI
à toutes celles et
ceux qui nous
ont apporté leur
soutien

Liste	Nombre de suffrages obtenus par la liste	%	Nombre de Délégués à l'AG	Elus au CA
Liste présentée par l'UNSA	924	27,86	7	6
Liste présentée par la CFDT	996	30,03	8	6
Liste présentée par la CGT	638	19,23	5	4
Liste présentée par la CGC	347	10,46	3	2
Liste présentée par le SNUP	412	12,42	4	2
TOTAL	3317	100,00	27	20

Assemblée Générale

- ▶ Titulaires : Anne-Marie Maffre-Bouclet ; Vincent Carry ; **Annie Lemasson (porteur de voix)**, Jean-Pierre Dharne
- ▶ Suppléants : Jean-Claude Guérin; Agnès Arnoux-Hallouin ; Jean-Marc Fricement; Jacques Ducom

Trésorier-adjoint du COSOG : Vincent Carry

Conseil d'administration

- ▶ Titulaires : Anne-Marie Maffre-Bouclet ; Vincent Carry
- ▶ Suppléants : Jean-Claude Guérin ; Agnès Arnoux-Hallouin

Commission Locale Ile-de-France

- ▶ Titulaire : Vincent Carry
- ▶ Suppléant : Jean-Marc Fricement

Commission Locale de Bordeaux

- ▶ Titulaire : Bertrand Souleillebou
- ▶ Suppléant : Jean-Claude Guérin

Commission loisirs adultes

- ▶ Anne-Marie Maffre-Bouclet, Amalia Coelho

Commission solidarité

- ▶ Anne-Marie Maffre-Bouclet ; Patricia Motylewski

Commission Enfance

- ▶ Jacques Ducom, Muriel Zakardjian